

Préambule :

Toute participation à cet évènement implique l'acceptation du présent règlement. Si vous n'êtes pas en accord avec ne serait-ce qu'avec un seul point du règlement, il est inutile de faire la démarche d'inscription. Un contrôle du respect de ce règlement sera effectué tout au long de la LAN. Les organisateurs se réservent le droit d'expulser un des participants sans remboursement si celui-ci décide de violer le règlement à une ou plusieurs reprises.

-Pour participer à la LAN chaque joueur doit être inscrit. Un joueur est considéré comme inscrit après confirmation de sa demande par un membre organisateur.

Son admission est alors soumise :

- à l'acceptation du présent règlement
- au paiement du droit d'entrée
- à la présentation de sa pièce d'identité et si nécessaire d'une décharge parentale
- à l'acceptation du joueur par un membre organisateur

Article 1 : Accès à la LAN

- Il est impératif que ce règlement soit entièrement lu avant l'inscription à l'évènement.
- Tout joueur voulant participer à la LAN doit **OBLIGATOIREMENT** s'être inscrit avant le début de la LAN sur le site <http://www.bmleague.eu/>
- L'accès à la LAN est réservé aux personnes ayant payé leur droit d'entrée de 15 euros à l'avance, montant fixé par les organisateurs qui correspond à la participation aux frais (assurance de la salle, achat de matériel, déplacements et frais postaux pour les différentes déclarations et les contacts avec les partenaires, etc) .
- L'adhésion offre un droit d'accès à une personne et un ordinateur. Le participant apporte son propre matériel sous son entière responsabilité.
- Il est interdit de faire pénétrer des animaux dans l'enceinte de la LAN.
- Les joueurs doivent être âgés de 16 ans au minimum le premier jour du tournoi de jeux vidéo pour être autorisés à participer. Chaque joueur ayant moins de 18 ans doit avoir fourni une autorisation signée par ses parents ou son tuteur légal afin d'être autorisé à participer (modèle disponible sur demande).
- Les joueurs de moins de 16 ans peuvent s'inscrire mais doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte responsable (parent / tuteur / délégation d'autorité à une personne de plus de 25 ans) **INSCRIT ET PRESENT** lui aussi toute la durée des tournois.
- Il est recommandé aux sujets photosensibles d'éviter les situations, notamment les jeux vidéo, susceptibles d'induire chez eux des pertes de connaissance ou des crises d'épilepsie. Le participant est seul juge de sa condition physique, à lui seul incombe la responsabilité de participer à l'évènement.
- Les participants acceptent que leur photo soit publiée sur le site Internet de l'association, lors d'une exposition, dans des revues et journaux de la presse locale et cela sans contrepartie, notamment financière.
- Les organisateurs se réservent le droit de refuser l'entrée à leurs manifestations à toute personne, après avis motivé à l'intéressé.

* **Tarif LAN** = tarifs incluant une adhésion pour la LAN et la possibilité de participer aux tournois homologués ou non sur ordinateurs et consoles ; en prévente : 15 euros

Article 2 : Comportement

- Le participant s’engage à adopter un comportement sociable et responsable, à respecter le matériel mis à la disposition des participants, à respecter les organisateurs, à respecter les locaux et l’environnement.
- En cas de dégradation, la personne concernée devra rembourser le matériel détérioré et sera expulsée dans le cas où la dégradation est volontaire.
- Le participant s’engage à respecter le voisinage et ne pas faire de tapage nocturne ni créer de troubles sur la voie publique à proximité des locaux de la LAN.
- Le participant s’engage à ne pas tenter de saturer, de pirater ou de porter atteinte au bon fonctionnement du réseau ou de tout autre système informatique mis en place lors de l’événement.
- Tout joueur surpris en flagrant délit de triche sera immédiatement exclu du tournoi auquel il participe. S’il fait partie d’un clan, l’équipe entière sera également disqualifiée.
- En cas de différend entre participants, ces derniers sont invités à le régler avec respect et courtoisie. Un organisateur pourra servir de médiateur.
- Le nom des organisateurs sera affiché dans la salle. En cas de problème et avant toute installation merci de vous adresser à eux.
- Pour que les jeux en réseau se passent au mieux, il est indispensable que tout se déroule dans une ambiance conviviale, c’est pourquoi :
 - Il est interdit de tenir des propos racistes, injurieux ou de dénigrer les autres personnes.
 - Les propos indélicats ou d’ordre religieux ou politique devront être interrompus sur simple demande d’un participant.
 - Il est indispensable que chacun fasse preuve d’un minimum de fair-play pendant les épreuves. L’utilisation de cheat codes ou de programmes permettant de tricher est interdite.

Article 3 : Tabac et alcool

- L’événement est une manifestation non-fumeur, les vapoteurs et fumeurs sont invités à aller fumer à l’extérieur, **à distance des accès à la salle**, pour ne pas gêner autrui et à utiliser les cendriers par respect de l’environnement.
- L’introduction ou/et la consommation d’alcool est interdite dans la salle.
- Toute personne en état d’ébriété ou sous l’effet de produits illicites se verra immédiatement interdite de jeux ou refusée d’entrée. Les membres de son équipe seront responsables de son matériel.
- L’usage de substances illicites n’est par définition pas autorisé dans les locaux ni aux abords de la manifestation.
- Les autorités seront tenues informées des dérives.

Article 4 : Matériel

- Vous devez disposer de tout le matériel nécessaire pour jouer en réseau : un ordinateur, une carte réseau (d’un minimum de 100 Mbits) et un câble réseau RJ45 d’au moins 5 mètres (10 mètres conseillés).
- L’association ne fournit pas les multiprises nécessaires à votre matériel (2 prises prévues par personne). Vous devez avoir avec vous une multiprise ainsi qu’une rallonge d’au moins 3 mètres.
- Le participant est seul responsable de son matériel, les organisateurs ne pourront être tenus pour responsable d’une mauvaise configuration de votre machine vous empêchant de participer à tout ou partie de l’événement (ne donne lieu à aucun remboursement).
- Tout matériel défectueux sera interdit dans la salle, il devra obligatoirement n’avoir aucun

virus ou vices.

- Tout branchement susceptible d'endommager le matériel sera également interdit.
- Il est strictement interdit de brancher tout autre appareil électrique hormis votre PC. Ainsi les réfrigérateurs, congélateurs, onduleurs, appareils de cuissons et autres appareils électriques divers sont strictement interdit pour des raisons de sécurité (tolérance limitée à un ventilateur en été).
- Seul le casque est autorisé, ni enceintes ni caissons de basses ne pourront être utilisés. Le non-respect de cette règle pourra entraîner l'exclusion immédiate de la personne incriminée.
- Le participant s'engage également à assurer, par le moyen qui lui semblera le plus approprié (backup, firewall, désactivation du partage de fichiers), la protection et l'intégrité de ses données informatiques pendant toute la durée de la LAN PARTY.
- Le joueur devra veiller à l'absence de tout virus sur sa machine et être à jour concernant les failles de sécurité de son système d'exploitation. Il devra laisser un antivirus à jour en fonctionnement durant toute la durée de la LAN PARTY.
- Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables en cas de perte ou de modification des données informatiques présentes sur vos ordinateurs.

Article 5 : Organisation

- Une IP fixe, un emplacement sur un switch et deux prises électriques sur votre table vous seront fournis à votre arrivée. Vous devrez garder les mêmes tout au long des jeux en réseau. L'adresse du serveur de gestion de la LAN vous sera communiquée en même temps.
- La zone des serveurs et de l'équipe organisatrice est interdite au public.
- Le matériel réseau (serveur, switches, câbles, etc.) ne peuvent être configurés, modifiés ou déplacés que par les organisateurs.
- En participant vous vous engagez à ne pas participer au piratage informatique sous toutes ses formes. La LAN PARTY est un événement réunissant des joueurs pour des tournois de jeux vidéo en réseau sur PC. Vous êtes responsable du contenu numérique de vos disques et de votre matériel.
- Il est d'ailleurs interdit de partager ses disques durs durant les tournois pour ne pas saturer la bande passante, elle sera libre en dehors des tournois.
- Les échanges de fichiers sont tolérés mais les organisateurs déclinent toute responsabilité quant à la nature des données contenues sur des machines personnelles de joueurs ou transitant par le réseau.
- Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler l'événement. Dans ce cas, l'intégralité des paiements réalisés avant l'événement sera remboursée dans la mesure où l'annulation intervient au plus tard 48h avant le commencement.
- Des heures de repos ont été définies, les participants seront tenus de respecter le sommeil de chacun.
- Un planning des différents événements sera mis à disposition des participants.
- Pour le confort de tous, nous recommandons l'utilisation des poubelles mises à disposition des participants de la LAN PARTY.
- A l'extérieur de la salle, des cendriers sont mis à votre disposition. Merci de les utiliser et de ne jeter vos mégots que dans les cendriers afin d'éviter tout risque d'incendie.

Article 6 : Sécurité

- Les différents services de sécurité (mairie, gendarmerie, pompiers) sont informés de la tenue de la LAN.

- Pour pallier aux éventuels accidents, les joueurs doivent prévoir une assurance responsabilité civile individuelle.
- Tout préjudice matériel, physique ou moral causé à un participant n'est pas sous la responsabilité des organisateurs mais sous celle de l'auteur de ce préjudice.
- Tout comportement violent ou de nature dangereuse quel qu'il soit pourra entraîner l'exclusion du participant.
- Les participants s'engagent à surveiller leur propre matériel afin d'éviter les vols. Il est fortement conseillé de marquer vos éléments informatiques personnels.
- Tout flagrant délit de vol sera sanctionné par une exclusion immédiate et définitive de la LAN. De plus les autorités seront immédiatement prévenues.
- Les organisateurs ne pourront pas être tenus pour responsables des vols ou des dégradations subis au matériel des participants.
- Le participant est seul à décider le raccord volontaire de son propre matériel informatique, au réseau électrique et au réseau informatique.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité quant aux dégâts pouvant être occasionnés au matériel des joueurs suite à une éventuelle défaillance électrique ou autre.
- Les organisateurs se réservent le droit de suspendre temporairement ou définitivement la mise en service des infrastructures réseaux et informatiques, ainsi que le réseau électrique en cas de nécessité (notamment pendant un orage). L'interruption ne donnera lieu à aucun remboursement.

Article 7 : Mineur

- L'admission des mineurs se fera aux conditions indiquées préalablement, avec l'autorisation parentale signée par le parent ou tuteur légal et préalablement envoyée à l'association par voie postale (adresse au bas du document type) ou par email (document photographié / scanné **lisible**).

Article 8 : Dotations

- Les partenaires de l'événement mettent à disposition de l'association différents lots qui seront remis à l'issue des tournois.
- Les organisateurs se réservent le droit de ne pas annoncer par avance les lots attribués à chaque tournoi mais s'engage à répartir ces lots de façon neutre et objective.

Article 9 : Respect du présent règlement

- Le participant s'engage à respecter le présent règlement.
- Le non respect du présent règlement entraîne une exclusion, temporaire ou définitive, de la manifestation par les organisateurs.
- Une expulsion et/ou une disqualification ne donnera lieu à aucun remboursement.